

Au deuxième trimestre 2022, 1 800 emplois sont créés, après le ralentissement du trimestre précédent lié aux conditions sanitaires. L'activité touristique retrouve une dynamique : la moitié des emplois sont créés dans l'hébergement-restauration et dans le commerce. Malgré la hausse des prix, avec les inquiétudes sur les approvisionnements liés à la guerre en Ukraine, les créations d'entreprises et d'emplois sont importantes dans l'industrie, tandis que la construction de logements collectifs reste particulièrement dynamique. En revanche, l'emploi baisse dans le secteur public pour le troisième trimestre consécutif. Dans ce contexte, le taux de chômage est stable et concerne 19 % de la population active.

Fin juin 2022, 282 900 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Ce trimestre est marqué par la fin de l'état d'urgence sanitaire. Cependant, la guerre en Ukraine crée des inquiétudes sur les approvisionnements, notamment énergétiques. Dans ce contexte, l'emploi salarié est plus dynamique qu'au 1^{er} trimestre : 1 800 emplois sont créés contre 600 au trimestre précédent. Toutefois, l'emploi salarié croît moins vite qu'en 2021 où plus de 3 000 emplois avaient été créés chaque trimestre ► [figure 1](#). Malgré ce ralentissement, la croissance de l'emploi salarié sur un an reste plus élevée à La Réunion qu'au niveau national : + 3,1 % contre + 2,2 % entre juin 2021 et juin 2022. Près d'un quart de cette hausse annuelle s'explique par le dynamisme des contrats en alternance, notamment l'apprentissage.

Le contexte mondial entraîne de fortes tensions sur les prix. À La Réunion, en juillet 2022, les prix à la consommation sont ainsi supérieurs de 5,6 % à leur niveau un an plus tôt, en juillet 2021. Ceux-ci ont accéléré de mois en mois : la hausse était de + 3,2 % sur un an en avril. La forte hausse des prix des produits pétroliers s'est accompagnée de ceux des produits alimentaires. Les prix dans les services continuent d'augmenter aussi. En France hors Mayotte, les prix augmentent un peu plus fortement encore sur un an, de 6,1 % en juillet.

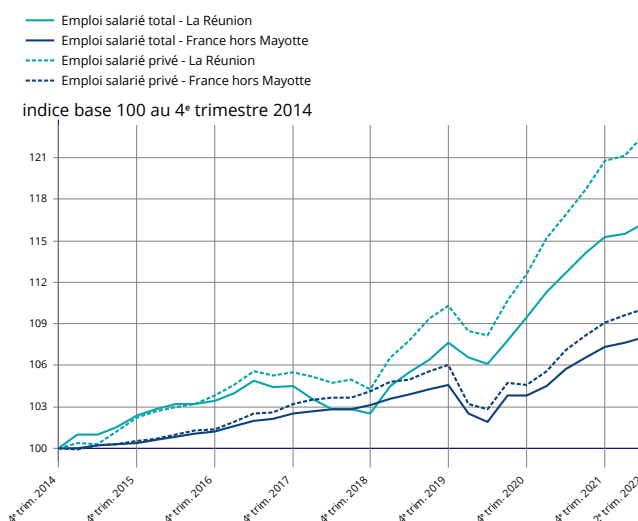
Malgré cet environnement international qui s'assombrit, l'activité économique renoue avec sa dynamique de 2021 : en juillet 2022, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 12 % à son niveau de juillet 2019 ► [figure 2](#). Les entreprises ont peu recours ce trimestre aux dispositifs d'activité partielle mis en place depuis mars 2020 pour préserver les emplois.

Le secteur privé porte les créations d'emplois

Au 2^e trimestre 2022, le secteur privé crée 2 200 emplois, à un rythme supérieur au trimestre précédent (+ 700). Cette hausse dans le secteur privé s'explique par le regain d'activité dans l'hébergement-

restauration ainsi que dans le commerce. Elle provient aussi de la croissance du nombre d'apprentis, conséquence de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie ► [figure 3](#). L'emploi public diminue pour le troisième trimestre consécutif : - 500 emplois, après - 200 au 1^{er} trimestre et - 300 fin 2019. Ce trimestre, les contrats aidés non-marchands « Parcours emploi compétence » (PEC) diminuent de 600 par rapport au trimestre précédent, pour atteindre 11 500 bénéficiaires fin juin 2022.

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

La moitié des créations d'emploi dans l'hébergement - restauration et le commerce

Au 2^e trimestre 2022, dans les services marchands hors intérim, l'emploi est à nouveau dynamique, après le ralentissement lié aux restrictions sanitaires : 1 600 emplois y sont créés, soit quatre fois plus qu'au trimestre précédent ► [figure 4](#).

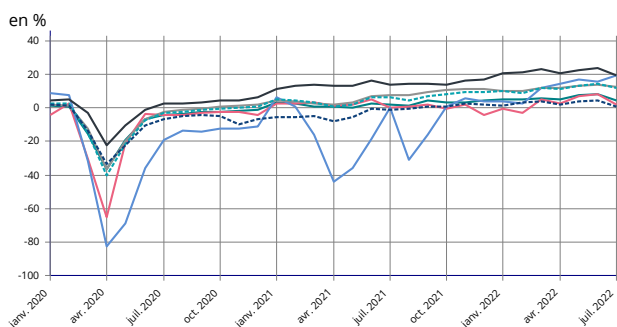
Les créations ont lieu principalement dans les secteurs de l'hébergement-restauration (+ 500 emplois) et du commerce (+ 400). Malgré la dégradation de la situation sanitaire au trimestre dernier, l'emploi était resté stable dans ces secteurs. En effet, le dispositif d'activité partielle avait permis de maintenir les emplois. En juillet 2022, les volumes d'heures rémunérées se situent nettement au-dessus de leur niveau d'avant crise : + 20 % dans l'hébergement-restauration et + 14 % dans le commerce par rapport à juillet 2019.

Dans les [services aux ménages](#), l'emploi repart à la hausse (+ 300 emplois) après une baisse au trimestre précédent (- 300). Cette hausse est portée par les salarié-es des particuliers-employeurs. L'emploi ralentit dans les [services aux entreprises](#) : + 200 emplois hors intérim, contre plus de 300 emplois créés chaque trimestre auparavant. Pour le troisième trimestre consécutif, l'emploi augmente de 100 emplois dans le secteur de l'information et communication.

L'emploi industriel hors intérim est particulièrement dynamique ce trimestre (+ 400 emplois), quelle que soit la filière : industrie agro-alimentaire, fabrication de produits industriels, raffinage ► [figure 5](#). Dans la construction, l'emploi hors intérim augmente également (+ 100 emplois) après une baisse au trimestre précédent (- 100 emplois).

► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019

— Industrie
— Construction
— Hébergement et restauration
— Autres services principalement marchands
— Services principalement non marchands
- - - Ensemble - La Réunion
- - - Ensemble - France hors Mayotte



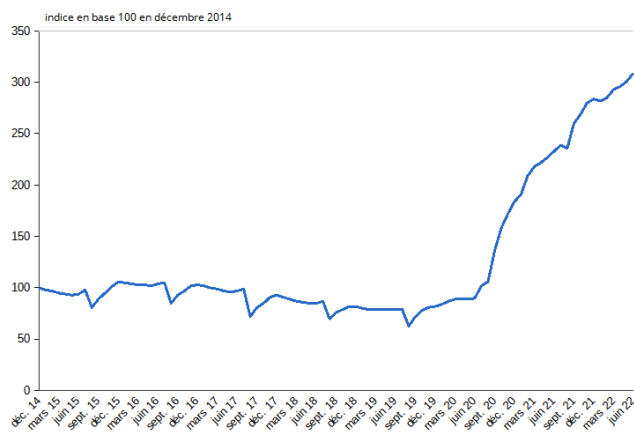
Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN-traitement provisoire, Insee.

Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. Au 2^e trimestre 2022, l'emploi intérimaire diminue de 100 emplois. Il avait reculé au trimestre précédent au même rythme, après avoir nettement augmenté jusque fin 2021. Fin juin 2022, 5 100 personnes sont en mission d'intérim.

Légère baisse de l'emploi dans les services non marchands

Fin juin 2022, 119 100 salarié-es travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Ce secteur enregistre une baisse de 300 emplois pour la première fois depuis le 2^e trimestre 2020. Toutefois, l'emploi se situe bien au-dessus de son niveau un an auparavant (+ 1 000 emplois) et de son niveau d'avant la crise sanitaire (+3 400).

► 3. Évolution du nombre d'apprentis



Note : stocks d'apprentis.
Champ : secteurs public et privé.
Source : Dares.

► 4. Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	282,9	0,6	3,1
Privé	194,5	1,2	4,9
Public	88,4	-0,5	-0,6
Agriculture	3,3	0,8	6,8
Industrie	20,2	1,8	3,9
dont Agro-alimentaire	8,0	2,0	5,2
Construction	17,5	0,8	3,2
Tertiaire marchand	122,8	1,3	5,3
Commerce	35,5	1,3	4,1
Transports	13,0	0,1	2,7
Hébergement - restauration	11,9	4,8	12,6
Information et communication	3,8	2,3	4,8
Services financiers	6,4	0,5	1,5
Services immobiliers	2,3	-0,5	1,5
Services aux entreprises*	24,1	0,8	5,8
Intérim	5,1	-1,6	10,1
Services aux ménages	20,9	1,5	5,0
Tertiaire non marchand	119,1	-0,2	0,8

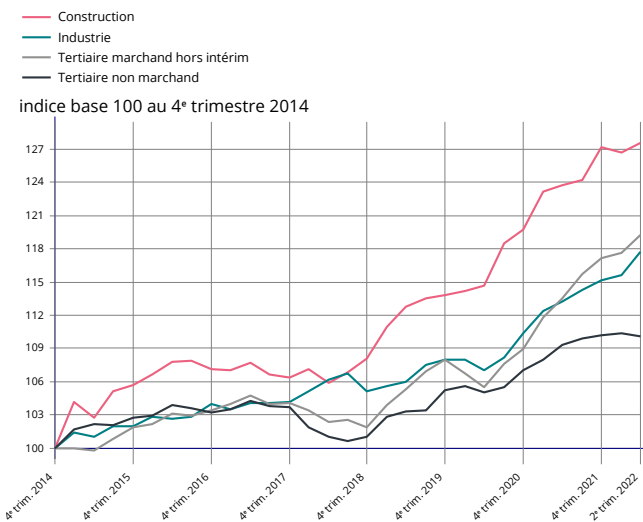
* hors intérim.

Note : données CVS, en fin de trimestre.

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité

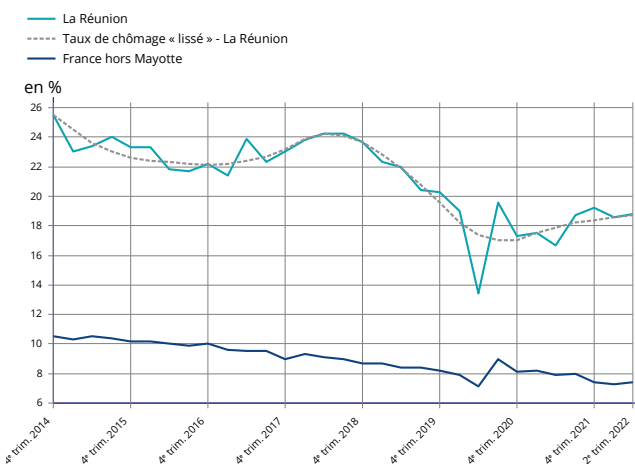


Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage est stable

À La Réunion, au 2^e trimestre 2022, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active, comme au trimestre précédent. Depuis fin 2020, le chômage est quasi stable : il oscille entre 17 et 19 %, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► **figure 6**. Cette baisse du chômage depuis 2018 est à relier au fort dynamisme de l'emploi. Au niveau national, le chômage concerne 7,4 % de la population active au 2^e trimestre 2022.

► 6. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



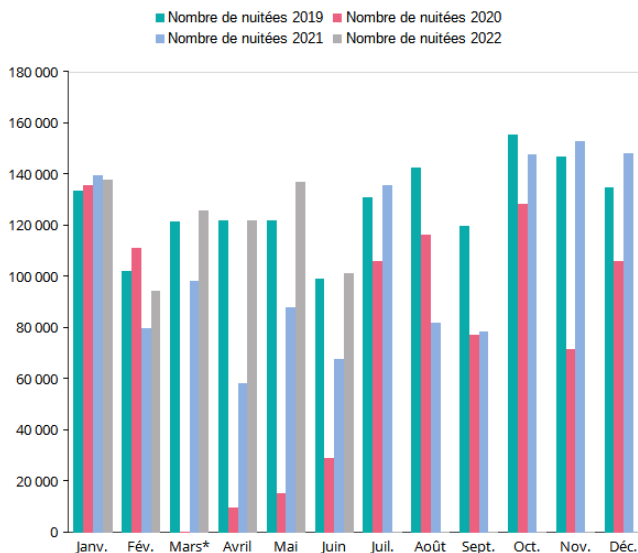
Note : données trimestrielles CVS.
Champ : personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT.

Tourisme : confirmation du retour à la situation d'avant-crise

Au 2^e trimestre 2022, les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques de La Réunion enregistrent un regain d'activité par rapport au 2^e trimestre 2019, ce qui confirme le retour à la situation d'avant-

crise. Avec un total de 360 300 **nuitées** pour les mois d'avril, mai et juin, la fréquentation augmente de 5 % par rapport au 2^e trimestre 2019. La hausse se concentre sur le mois de mai (+ 13 %), les mois d'avril et de juin étant stables par rapport aux mêmes mois de 2019 ► **figure 7**. Le **taux d'occupation** des chambres s'élève à 63,8 % sur la période, en progression de + 3 points par rapport au même trimestre de 2019.

► 7. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



* Le nombre de nuitées en mars 2020 n'est pas disponible.

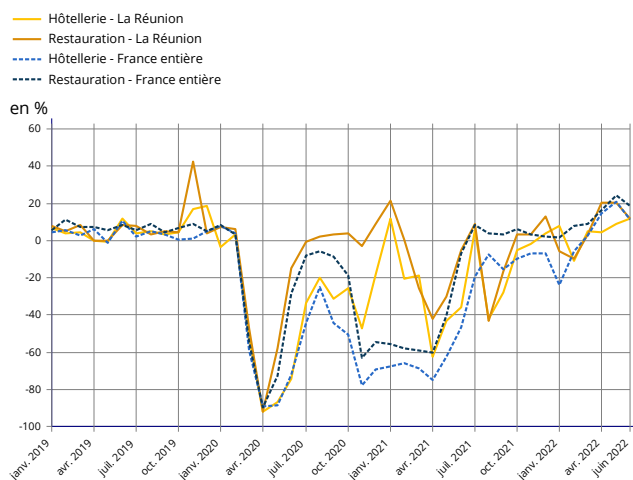
Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

L'évolution des chiffres d'affaires dans l'hébergement-restauration confirme que le niveau d'activité dans l'hôtellerie a retrouvé, et même légèrement dépassé, son niveau d'avant-crise : + 9 % en mai 2022 par rapport au même mois de 2019, notamment ► **figure 8**. Dans la restauration, le surcroît d'activité par rapport à 2019 est plus important encore : jusqu'à + 20 % en avril et mai.

La hausse de la fréquentation touche particulièrement les établissements haut de gamme, de 3 à 5 étoiles (+ 10 % par rapport au 2^e trimestre 2019). En revanche, la fréquentation des hébergements de catégorie moindre (non classé ou classement inférieur à 2 étoiles) baisse (- 4,5 %).

Cette embellie de la fréquentation profite aux hébergements de l'Ouest (+ 7 %), et dans une moindre mesure à ceux du Sud (+ 4 %). La fréquentation des hébergements de la région Nord-Est est stable ce trimestre, après une baisse de 6 % au 1^{er} trimestre, par rapport aux mêmes périodes d'avant-crise en 2019.

8. Évolution mensuelle entre 2019 et 2021 du chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration



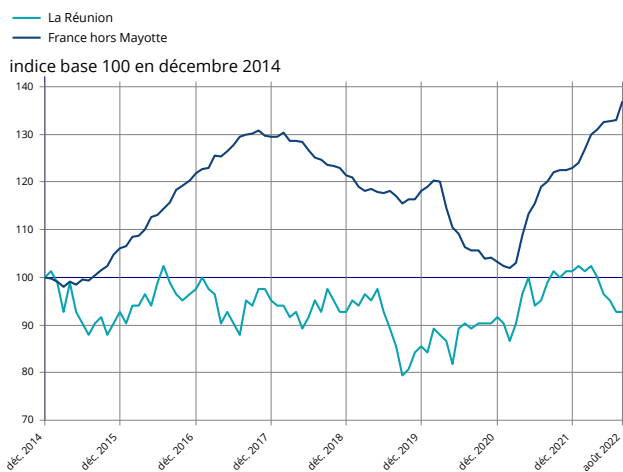
Note : l'évolution mensuelle présentée est calculée par rapport à l'année 2019 pour les années 2020 et 2021 (et par rapport à l'année 2018 pour l'année 2019).
Source : DGFIP, Insee.

La construction de logements collectifs particulièrement dynamique

En un an, de juillet 2021 à juin 2022, 7 950 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit une hausse de 2 % par rapport à la même période un an auparavant ► [figure 9](#). Les autorisations de construire pour les logements collectifs augmentent en effet nettement sur la période (+ 20 %), tandis que celles relatives aux logements individuels sont en recul (- 11 %). Au niveau national, la hausse concerne tous les types de logements (+ 15 %).

À La Réunion, les mises en chantier augmentent (+ 11 %) par rapport à la même période, un an plus tôt. Cette augmentation concerne principalement les logements collectifs (+ 16 %), mais aussi les logements individuels (+ 4 %). Au niveau national, les mises en chantier sont stables, du fait de la baisse des ouvertures de chantier des logements collectifs (- 5 %).

► 9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale en pointillés marque la fin du 1^{er} trimestre 2022.
Source : SDES, Sit@del2.

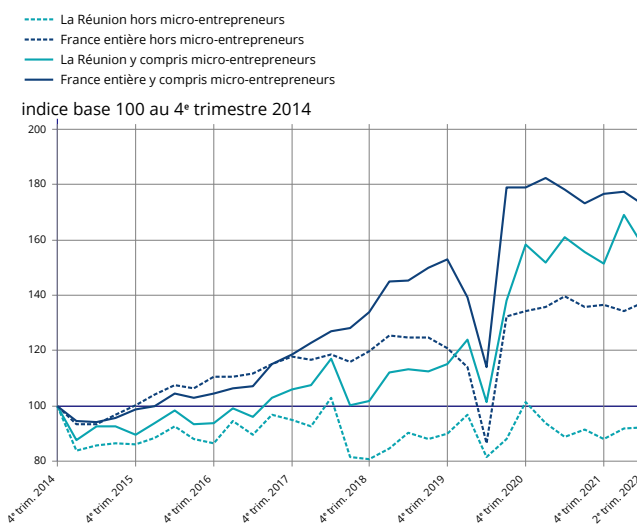
Les créations d'entreprises baissent légèrement au 2^e trimestre 2022

Au 2^e trimestre 2022, les créations d'entreprises (y compris les micro-entreprises) dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles diminuent par rapport au 1^{er} trimestre de l'année, aussi bien à La Réunion (- 7 %) que dans l'Hexagone (- 3 %) ► [figure 10](#).

Le recul des créations d'entreprises est marqué à La Réunion dans les secteurs de la construction (- 16 %), des autres services (- 7 %) et dans le « commerce, transports, hébergements et restauration » (- 4 %). À l'inverse, les créations d'entreprises sont en hausse dans l'industrie (+ 6 %).

Les créations sous le statut de micro-entreprises baissent par rapport au 1^{er} trimestre 2021 (- 4 %), mais restent majoritaires : elles représentent 56 % des créations du 2^e trimestre 2022. Au niveau national, la baisse est un peu plus accentuée sur le statut de micro-entreprise (- 5 %). ●

► 10. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Anne Jonzo, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur l'emploi salarié localisé :

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Avertissement sur le marché du travail : Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées

représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Avertissement sur les créations d'entreprises : Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

► Contexte national – En France, l'activité s'est redressée au deuxième trimestre 2022

Après son léger repli en début d'année (-0,2 % au premier trimestre), l'activité française s'est redressée au deuxième trimestre (+0,5 %), tirée par le rebond des secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation a progressé modérément, atténuée par des achats de biens de nouveau en baisse, en lien avec la hausse continue de l'inflation. Celle-ci s'est située autour de 6 % sur un an pendant l'été et a légèrement diminué en septembre (5,6 % sur un an selon l'estimation provisoire). L'emploi est resté dynamique, porté en partie par l'alternance. Au troisième trimestre, l'activité aurait continué à progresser mais en ralentissant (+0,2 % prévu), bénéficiant encore d'effets de rattrapage dans les services. Compte tenu de l'assombrissement du contexte international, l'activité pourrait marquer le pas en fin d'année.

► Contexte international – Les perspectives économiques mondiales s'assombrissent

Plusieurs chocs exogènes ont récemment affecté l'économie mondiale : la guerre en Ukraine qui a exacerbé les difficultés d'approvisionnement, notamment énergétique, les confinements stricts en Chine au printemps et les fortes chaleurs en été. Au deuxième trimestre cependant, alors que l'économie américaine se repliait légèrement, les économies européennes ont bénéficié du rattrapage post-covid, notamment dans les services et le tourisme. Dans un contexte d'incertitudes tant géopolitiques qu'énergétiques, auxquelles s'ajoute le resserrement monétaire en cours, les économies occidentales ralentiraient en fin d'année, voire se replieraient pour les plus affectées par les difficultés d'approvisionnement en énergie.

► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

► Pour en savoir plus

- « [Emploi et taux de chômage localisés \(par région et département\) – deuxième trimestre 2022 - Au deuxième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans la majorité des régions](#) », *Informations rapides* n° 266 octobre 2022.
- [Note de conjoncture](#), octobre 2022.
- « [Bilan économique 2021 - En 2021, forte reprise de l'activité économique et dynamisme du marché du travail](#) », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 22, juillet 2022.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2021 - L'économie réunionnaise au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire en 2021](#) », *Cerom*, juillet 2022.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Prix à la consommation : - 0,9 % en août 2022 et + 4,6 % sur 13 mois](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 235, septembre 2022.
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », *Cerom*, mars 2022.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, juin 2022.

